

Écrit par Bernard Comoli



Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

AYA Info - No 40

Genève, le 30 juin 2009

"AYA Info" peut être consulté sur les sites Internet :
<http://www.terrabrasilis.ch> et <http://www.humanitaire.ws>


Roraima : Les indiens récusent le choix de la Funasa

Dans une note publiée le 26 mai, les leaders indigènes qui participaient au Groupe de travail chargé de la planification de l'action du District Sanitaire Spécial Indigène (DSEI) de l'Est de Roraima, s'opposent au choix de la Fondation Nationale de la Santé (FUNASA). Celle-ci a sélectionné le Secrétariat d'État de la Santé (SESAU) de Roraima pour assurer le service de santé auprès des communautés indigènes de cette partie de l'État de Roraima dans le nord du Brésil*. Leur refus est motivé par le fait que les autorités de cet État ont souvent manifesté leur hostilité à l'égard des peuples indigènes. Au SESAU lui-même, ils reprochent le désintéret qu'il a manifesté pour le service de santé indigène. Ils demandent notamment à la FUNASA qu'elle assume ses responsabilités en matière de gestion du personnel et du matériel. Ils veulent la continuation de la convention passée précédemment avec le Conseil Indigène de Roraima (CIR) pour le service de santé sur le terrain. Ils ont redit leur volonté de voir la création rapide d'un nouveau Secrétariat de Santé Indigène au niveau national et l'autonomisation administrative et financière des DSEI.

*Voir AYA Info Nos [38](#) et [39](#).
Pour en savoir plus (en portugais) : <http://www.cir.org.br/noticias.php?id=623>

Santé indigène, un espoir déçu


Le décret No 6.878, signé le 18 juin par le Président de la République, est présenté par la Fondation Nationale de la Santé (FUNASA) comme étant la réponse au vœu des organisations indigènes qui souhaitent l'autonomie administrative et financière des Districts sanitaires spéciaux indigènes (DSEI). Le Ministère de la Santé, et la FUNASA, devront adopter les mesures susceptibles de rendre pleinement opérationnelles les unités gestionnaires avant le 31 décembre 2010. Le responsable du secteur de la santé du Conseil Indigène de Roraima (CIR), rappelle que l'attente d'une bonne partie du mouvement indigène est de voir la création d'un Secrétariat spécial de la santé indigène

rattaché, non pas à la FUNASA, mais directement au Ministère de la santé. Pour l'auteur de la note, parler d'autonomie des DSEI dans les conditions prévues par le décret et la pratique actuelle de la Fondation apparaît comme une hérésie. De son côté, le vice-président du Conseil Indigéniste Missionnaire ( [Cimi](http://www.cimi.org.br)) souligne qu'il est important de maintenir la mobilisation et d'exiger des autorités la mise en œuvre d'une politique de la santé allant dans le sens voulu par les peuples indigènes.

Pour en savoir plus (en portugais) :

- Le texte du décret : http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/Ato2007-2010/2009/Decreto/D6878.htm
- Les avis du responsable du Secteur santé du CIR et du vice-président du CIMI : http://www.secoya.org.br/index.php?option=com_content&view=article&id=45:saude-indigena-a-autonomia-que-queremos&catid=4:noticias&Itemid=29, et <http://www.cimi.org.br/?system=news&action=read&id=3939&eid=257>

Une loi controversée pour régulariser l'occupation des terres publiques en Amazonie

Le 10 février 2009, le Président Lula a envoyé au Congrès brésilien une "Mesure Provisoire" (MP No 458/09), qui, dans l'esprit de ses auteurs, a pour objet la régularisation de l'occupation, irrégulière, des terres dont l'Union est propriétaire en  [Amazonie légale](#)*. Cette mesure vise à mettre un terme à la situation actuelle qui favorise le "grilagem" (l'usage de faux titres de propriété), provoque des conflits souvent violents, et l'avance de la déforestation. Cela concerne 670'000 km² de terres, ou 13,4 % de cette partie du Brésil. Dès sa publication, la MP 458 a été considérée comme une mesure stimulant la déforestation et les conflits de la terre par l'Institut de l'Homme et de l'Environnement de l'Amazonie (IMAZON) de Belém. La Chambre des Députés l'a adoptée le 13 mai. Sous la pression de la "Bancada ruralista", le groupe parlementaire des grands propriétaires terriens, éleveurs et autres partisans de l'agrobusiness, la Chambre a étendu la possibilité de régularisation aux exploitants indirects et aux personnes morales. Le Sénat l'a votée le 3 juin, dans les mêmes termes de la Chambre des Députés. Au Brésil, une intense mobilisation s'est développée, regroupant les mouvements sociaux et écologistes, pour faire pression sur le Président afin qu'il mette son veto aux passages les plus litigieux de ce texte. Trois Procureurs du Ministère Public Fédéral ont relevé neuf points de cette mesure contraires à la Constitution. Le 25 juin, le Président a promulgué la MP 458 qui est devenue la loi No 11.952. Il en a retiré l'article 7 qui profitait aux sociétés et aux exploitants indirects. Malgré cela, cette nouvelle loi laisse insatisfaits les tenants d'une protection plus rigoureuse des petits propriétaires et de la forêt amazoniennes. Marina Silva, ancienne ministre de l'environnement, propose de constituer un groupe de travail pour accompagner le processus de régularisation.

* L'Amazonie légale est composée de neuf États du nord du Brésil : Acre, Amapá, Amazonas, Maranhão, Mato Grosso, Pará, Rondônia, Roraima et Tocantins. Elle a une superficie de cinq millions de km².

Pour en savoir plus (en portugais),

- Le texte de la loi : http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/Ato2007-

[2010/2009/Lei/L11952.htm](http://www.socioambiental.org/nsa/detalhe?id=2917)

- Une analyse de l'Instituto Socioambiental (ISA) :
<http://www.socioambiental.org/nsa/detalhe?id=2917>

Davi Kopenawa est honoré en Espagne

Davi Kopenawa, plus connu sous le nom de Davi Yanomami, mais aussi baptisé le "Dalaï Lama de l'Amazonie" par la presse allemande, était en Europe en ce début du mois de juin. À Madrid, le 2 juin, le jury du Prix Bartolomé de las Casas lui a accordé une mention honorifique pour son action en faveur du peuple Yanomami. Cette distinction est accordée par le Secrétariat d'État à la Coopération du Ministère espagnol des Affaires étrangères. À Londres, il a eu des contacts avec le Parlement britannique et la presse londonienne. Le 27 mai, avant son départ pour l'Europe, en tant que président de Hutukara Associação Yanomami (HAY), il a signé une lettre adressée à la Fondation Nationale de l'Indien (Funai) pour dénoncer une nouvelle invasion de garimpeiros (orpailleurs) dans la Terre Indigène Yanomami. HAY demande que des mesures soient prises non seulement contre les garimpeiros, mais également contre les entrepreneurs qui les engagent.

Pour en savoir plus sur le séjour en Europe (en français) :
<http://www.survivalfrance.org/actu/4649>

Pour en savoir plus sur l'invasion des garimpeiros (en portugais) :
<http://www.socioambiental.org/nsa/detalhe?id=2900>

La solidarité à l'égard des indiens de l'Amazonie péruvienne

Les tragiques événements du début du mois de juin qui ont causé de nombreux morts en Amazonie péruvienne ont eu un large écho au Brésil, notamment dans les organisations indigènes. Ainsi, le 9 juin, la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne (COIAB) a publié une note dans laquelle elle demande, entre autres, que soient respectés les instruments nationaux et internationaux de protection des droits humains des Peuples indigènes, principalement le droit à la vie, à la sécurité et à la paix.

Pour en savoir plus (en espagnol) :
<http://www.coiab.com.br/coiab.php?dest=show&back=noticia&id=376&tipo=N>

SECOYA rénove son site Internet

Resté longtemps sommaire et sans être "alimenté", le nouveau site Internet* (en portugais), de l'association "Service et Coopération avec le Peuple Yanomami"

(SECOYA), encore en élaboration, peut déjà être visité. Il est attractif. Il comporte des nouveautés, par exemple, des nouvelles et une galerie de photos. C'est une réjouissante rénovation. Pour rappel, la SECOYA a son siège à Manaus. Comme son nom l'indique, elle a un partenariat intégré avec les Yanomami, surtout de ceux qui sont l'État d'Amazonas. AYA est l'un des soutiens de la SECOYA qui connaît une importante transition.

* <http://www.secoya.org.br>

Bernard Comoli avec l'aide de Survival France et Silvio Cavuscens